



Dominicaines N.D. de Clarté

**ASSOCIATION DANS LA JOIE D'AIMER
DOMINICAINES NOTRE DAME DE CLARTE**

2 QUARTIER LA COMBE - 83690 SALERNES

Site : <https://www.dominicaines-notre-dame-de-clarte.com/>
04.98.10.20.00 -@ gestion.notredamedeclarte@gmail.com



FAIRE UN DON POUR RÉDUIRE SON IFI

Chers amis, chers bienfaiteurs,

Petite question du jour ? Etes-vous assujettis à l'impôt sur la fortune Immobilière (IFI) ?

Savez-vous que Les personnes redevables de l'impôt sur la fortune immobilière peuvent diminuer, voire réduire à zéro leur IFI, en effectuant un don déductible de cet impôt.

Si vous êtes imposable à l'IFI, il vous est possible d'attribuer l'intégralité ou une partie de cet impôt aux sœurs Dominicaines Notre Dame de Clarté en passant par une fondation reconnue d'utilité publique, telle que la Fondation des Monastères. [En faisant un don IFI](#), vous lui permettez d'aider les monastères et les œuvres qu'elle soutienne tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt substantielle.

C'est pourquoi nous vous adressons ce message. Vous pouvez faire ce don dès maintenant et bénéficier de cette réduction d'impôt, demander par email les renseignements pour effectuer votre don à l'adresse suivante :

gestion.notredamedeclarte@gmail.com

Merci, Chers amis et bienfaiteurs qui nous soutenez, merci pour votre don.

Avec notre prière fraternelle à Notre Dame de Clarté pour vos proches et vous-même.

La Présidente

Sœur Christiane ROY